



Réf: 003 /PRO-00079532

Bujumbura, le 12 janvier 2017

Monsieur le Directeur Général,

Objet : Extension du projet : Avant-projet Réduction des risques de catastrophes

J'accuse bonne réception de votre correspondance n° 215.04.10/064/PFNPRGC/2017 du 29 décembre 2017 par laquelle vous demandiez une extension de la durée du projet jusqu'à fin mars 2018 pour finaliser les activités résiduelles du PTA 2017 en l'occurrence l'élaboration du document multipartenaire pour la mobilisation des ressources ainsi que l'atelier de présentation de la stratégie nationale de prévention des Risques et de Gestion des catastrophes au comité interministériel.

Au regard des étapes déjà franchies dans la mise en œuvre dudit projet et conscient de l'importance des deux activités ci haut-citées, le PNUD a le plaisir de vous annoncer qu'il marque son accord pour une extension sur la période susmentionnée.

Je voudrais vous réaffirmer l'engagement du PNUD à œuvrer aux côtés du Gouvernement du Burundi pour accompagner les institutions qui ont un rôle clé dans le développement durable, la promotion de la bonne gouvernance et le renforcement de la résilience communautaire.

Comptant sur votre habituelle collaboration, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'assurance de ma considération très distinguée.

Adama Bocar Soko
Directeur Pays a.i

Commissaire de Police Antoine Ntemako,
Directeur Général de la protection civile et président de la
Plateforme Nationale de prévention des Risques et de Gestion
Des catastrophes
à Bujumbura